

Assemblée générale ordinaire de l'INC : Le Ministre de la Santé lance les chantiers de 2023



Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Instance nationale de coordination (INC). Cette importante assise a permis au Président en exercice du CNLS-TP et de l'INC d'acter le démarrage effectif des activités de l'INC au titre de l'année 2023. La moisson au terme de plusieurs heures d'échanges conduits par l'autorité en charge de la santé a été enrichissante.

Les différentes parties prenantes ont procédé à l'examen et à l'approbation du budget 2023 du Projet PPRC révisé sur financement de la Banque Mondiale. Ils ont également examiné le plan de travail budgétisé de l'Instance nationale de coordination (INC) pour le 1^{er} trimestre 2023 ainsi que celui du règlement intérieur de l'INC, revu, conformément au Décret N° 2022-184 du 16 mars 2022.

À l'entame des travaux, le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de cette première assise de l'année 2023, année qui marque la fin de la mise en œuvre des subventions du NFM-3 en cours pour tous les programmes. «Nous aurons donc à coordonner l'élaboration de nouvelles demandes de financement pour le cycle 2024-2026.

Le Bénin a choisi la fenêtre de mai 2023 pour soumettre les demandes de financement pour toutes les composantes (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme et Renforcement du Système de Santé). Dans le même temps, le suivi stratégique des subventions en

cours doit se poursuivre de façon appropriée. C'est dire alors que la tâche ne sera pas facile » a-t-il laissé entendre.

Assemblée générale ordinaire de l'INC : Le Ministre de la Santé lance les chantiers de 2023



Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Instance nationale de coordination (INC). Cette importante assise a permis au Président en exercice du CNLS-TP et de l'INC d'acter le démarrage effectif des activités de l'INC au titre de l'année 2023. La moisson au terme de plusieurs heures d'échanges conduits par l'autorité en charge de la santé a été enrichissante.

Les différentes parties prenantes ont procédé à l'examen et à l'approbation du budget 2023 du Projet PPRC révisé sur financement de la Banque Mondiale. Ils ont également examiné le plan de travail budgétisé de l'Instance nationale de coordination (INC) pour le 1^{er} trimestre 2023 ainsi que celui du règlement intérieur de l'INC, revu, conformément au Décret N° 2022-184 du 16 mars 2022.

À l'entame des travaux, le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de cette première assise de l'année 2023, année qui marque la fin de la mise en œuvre des subventions du NFM-3 en cours pour tous les programmes. «Nous aurons donc à coordonner l'élaboration de nouvelles demandes de financement

pour le cycle 2024-2026.

Le Bénin a choisi la fenêtre de mai 2023 pour soumettre les demandes de financement pour toutes les composantes (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme et Renforcement du Système de Santé). Dans le même temps, le suivi stratégique des subventions en cours doit se poursuivre de façon appropriée. C'est dire alors que la tâche ne sera pas facile » a-t-il laissé entendre.